



HAL
open science

Inventaire floristique du secteur nord du parc de la Haute-Île.

Elisa Courric

► **To cite this version:**

Elisa Courric. Inventaire floristique du secteur nord du parc de la Haute-Île.. CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2022. hal-03992970

HAL Id: hal-03992970

<https://hal.science/hal-03992970>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



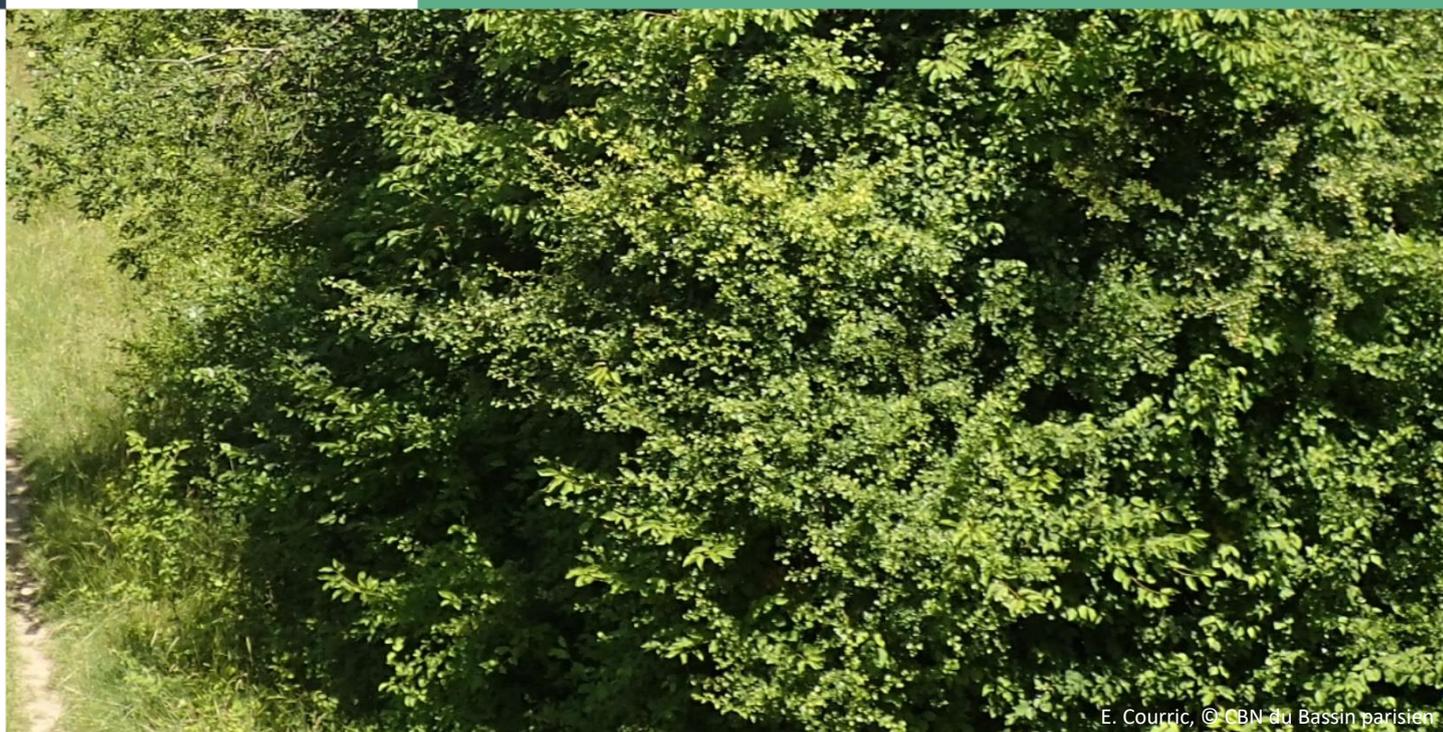
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

INVENTAIRE FLORISTIQUE DU SECTEUR NORD DU PARC DE LA HAUTE-ÎLE

Neuilly-sur-Marne, Seine-Saint-Denis

Elisa COURRIC



E. Courric, © CBN du Bassin parisien

**Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien,
sous la responsabilité de :**

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne VALLET, Responsable de la délégation Ile-de-France du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54– Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : jeanne.vallet@mnhn.fr

Inventaire de terrain et rédaction : Elisa COURRIC
Gestion des données et analyse : Elisa COURRIC
Relecture : Elisa COURRIC et Jeanne VALLET

Partenaire de cette étude :
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex

Référence bibliographique :
Courric E., 2022 - Inventaire floristique du secteur nord du parc de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en
Seine-Saint-Denis. Conservatoire Botanique National du Bassin parisien. Paris. 18 p. + annexes.

Date de réalisation :
Octobre 2022

Photographie de couverture :
Elisa COURRIC – Secteur nord du Parc de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, Seine-Saint-Denis (93).

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1.MATERIEL ET METHODE.....	6
1.1 INVENTAIRE FLORISTIQUE	6
1.2 ANALYSES DES DONNEES FLORISTIQUES	6
2.RESULTATS ET DISCUSSIONS	9
2.1 VEGETATIONS INVENTORIEES SUR LE SITE	9
2.2 ESPECES INVENTORIEES SUR LE SITE	14
2.3 INTERETS DU SITE	15
CONCLUSION	18
INDEX DES FIGURES	18
INDEX DES TABLEAUX	18
BIBLIOGRAPHIE.....	19
ANNEXES	
ANNEXE 1. BORDEREAU D'INVENTAIRE GENERAL.....	20
ANNEXE 2. LISTE HIERARCHISEE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES D'ÎLE-DE-FRANCE	21
ANNEXE 3. LOCALISATION DES VEGETATIONS A ENJEUX DANS LE SECTEUR NORD DU PARC DE LA HAUTE-ÎLE	23
ANNEXE 4. LISTE DES TAXONS INVENTORIES SUR LE SECTEUR NORD DE LA HAUTE-ILE	24

RÉSUMÉ

En partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, un inventaire floristique dans le secteur nord du parc de la Haute-Île a été réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBN du Bassin parisien) en 2022. Le secteur nord du parc de la Haute-Île pourrait être profondément transformé dans les années à venir. Un projet de construction de parking est envisagé sur ce site. L'inventaire floristique mené par le CBN du Bassin Parisien vise à déterminer s'il existe des enjeux floristiques importants sur ce secteur.

Le travail de terrain réalisé sur site a permis d'inventorier trois grands types de milieux et 106 taxons différents. Parmi les végétations inventoriées, trois sont inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore » et une est sur la liste des végétations déterminantes ZNIEFF d'Île-de-France. Parmi les taxons inventoriés, la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*) est déterminante ZNIEFF et classée comme très rare (RR) sur la liste rouge d'Île-de-France. Globalement très commune, la flore est variée et en grande partie indigène, ce qui est assez rare en Seine-Saint-Denis.

Le secteur nord de la Haute-Île est un espace de verdure important à conserver au sein du territoire de la Seine-Saint-Denis, département très urbanisé. Abris pour la faune et participant au corridor écologique pour la faune et la flore, tous les espaces verts urbains sont importants à sauvegarder pour la biodiversité.

Mots-clés :

Inventaire floristique ; espèces à enjeux ; parc de la Haute-Île ; Seine-Saint-Denis.

INTRODUCTION

Le parc départemental de la Haute-Île, d'une superficie de 69 ha, est situé sur la commune de Neuilly-sur-Marne, dans le département de la Seine-Saint-Denis (figure 1).



Figure 1 : Localisation du parc départemental de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne.

Le site concerné par l'inventaire floristique se situe à l'extrême nord du parc (figure 2). D'une superficie de près de trois hectares, il est principalement couvert par des fourrés. Sur la zone, boisements et fourrés sont segmentés par des layons de terre permettant le développement d'espèces végétales des milieux ouverts.

Un projet de construction de parking est envisagé sur ce site. Pour que ce projet puisse être validé, il est indispensable que le site de construction ne présente pas d'enjeux faune ou flore importants. Dans ce contexte, le CBN du Bassin Parisien a donc été mandaté par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis afin de procéder à un inventaire de la flore du site.

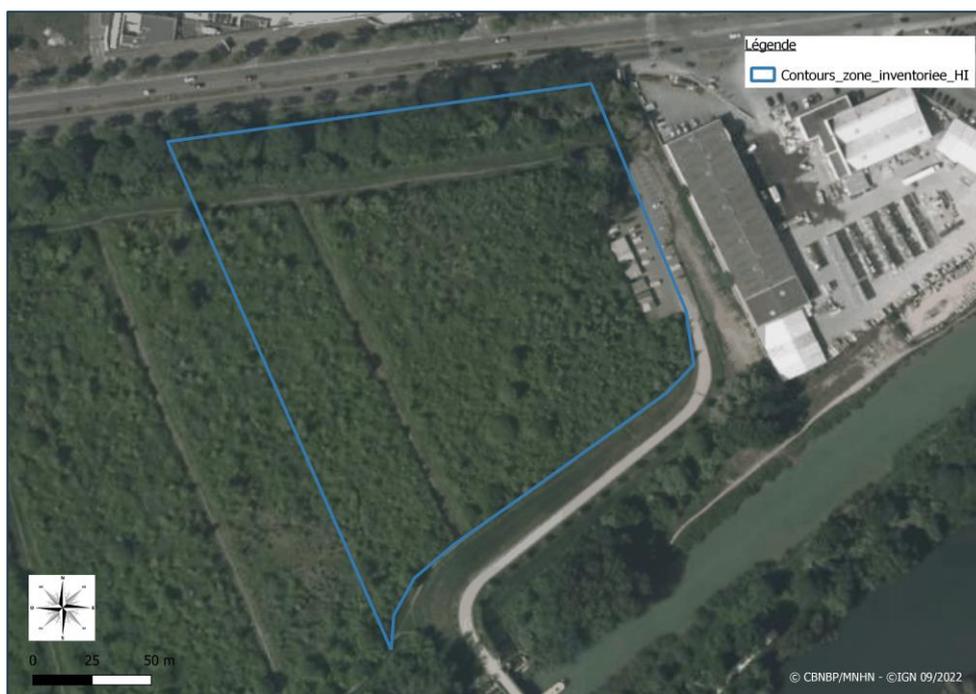


Figure 2 : Localisation du secteur inventorié, à l'extrême nord du parc de la Haute-Île.

1. MATERIEL ET METHODE

1.1. INVENTAIRE FLORISTIQUE

L'inventaire floristique du site a été réalisé le 16 juin 2022. L'ensemble du site a été parcouru et chaque milieu rencontré a été inventorié : végétation de boisements, végétation de fourrés et végétation prairiale, en bord de chemin. Pour chaque milieu rencontré, toutes les espèces inventoriées ont été renseignées dans un Bordereau d'Inventaire Général (BIG), présenté en annexe 1.

1.2. ANALYSE DES DONNEES FLORISTIQUES

Après récolte des données floristiques de terrain, les BIG ont été saisis sur la base de données LOBELIA du CBN du Bassin Parisien.

Ces données ont ensuite été analysées afin :

- De définir au mieux la flore du site (indigénat, espèces exotiques envahissantes, etc.) ;
- D'identifier les végétations présentes sur le site ;
- D'étudier les potentiels enjeux de patrimonialité des taxons présents sur le site. Pour ce faire, les indices rattachés à chaque espèce floristique et permettant de hiérarchiser les enjeux liés à leur patrimonialité ont été étudiés.

Les différents indices existants sont développés ci-dessous.

1.2.1. INDIGENAT ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

INDIGENAT

L'indigénat qualifie une espèce par rapport à son origine géographique. Les différents statuts d'indigénat relatifs aux espèces sont les suivants :

- Indigène : se dit d'un taxon qui croît naturellement en Île-de-France ;
- Eurynaturalisé : se dit d'un taxon originaire d'une région située en dehors de l'Île-de-France, introduit volontairement ou non après l'an 1500 et se comportant comme un taxon indigène ;
- Subspontané : se dit d'un taxon échappé de culture se maintenant mais ne se propageant pas et ne se mélangeant pas à la flore indigène ;
- Planté/Cultivé : se dit d'un taxon qui a été planté ou qui est cultivé.

Dans ce rapport, on désignera par « flore sauvage » ou « flore spontanée », la flore indigène ou eurynaturalisée. On désignera par « flore exotique » la flore eurynaturalisée, subspontanée et plantée/cultivée.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

S'intéresser aux espèces exotiques envahissantes participe à caractériser la végétation d'un site et les éventuelles menaces liées à leur présence : dominance d'une espèce exotique envahissante au dépend des espèces indigènes, apparition d'espèces exotiques envahissantes à surveiller, etc.

Selon leur invisibilité et leur répartition régionale, les espèces exotiques à caractère envahissant et ayant des impacts sur l'environnement peuvent être classées en quatre catégories, qui vont correspondre à des stratégies de lutte et des priorités différentes (Wegnez, 2018). Aucune gestion d'espèces exotiques envahissantes n'est *a priori* envisagée sur le site d'étude. Les différentes catégories détaillées ci-dessous sont donc données à titre indicatif.

- Les espèces exotiques envahissantes avérées émergentes (■) : taxons dont l'invasion biologique est à ses débuts. L'éradication de ces espèces, encore peu répandues, doit être tentée. Ce sont les espèces sur lesquelles doit être investi un effort de lutte important et dont la gestion est prioritaire.

- Les espèces exotiques envahissantes avérées implantées () : taxons déjà très répandus et dont l'éradication n'est plus envisageable. Il faut chercher à « vivre avec » et mettre en place une lutte ciblée sur les espaces présentant des enjeux écologiques. L'objectif est cette fois de réguler ces espèces afin de limiter leurs impacts.
- Les espèces exotiques envahissantes potentielles implantées () : taxons répandus sur le territoire et susceptibles de devenir problématiques à l'avenir. Ces espèces se retrouvent plutôt en milieux artificialisés mais ne sont pas problématiques pour le moment en milieux plus naturels. Pour ces espèces, il s'agit d'effectuer une veille afin d'identifier dès que possible un éventuel changement de comportement.
- Les espèces exotiques envahissantes sur liste d'alerte () : taxons ponctuels voire absents en Île-de-France mais qui sont susceptibles de se montrer fortement invasifs sur le territoire. Une veille et une lutte préventive doivent être mises en place afin d'anticiper d'éventuels problèmes. Cette liste est particulièrement importante.

La liste des espèces exotiques envahissantes d'Île-de-France est présentée en annexe 2.

1.2.2. INDICES DE PATRIMONIALITE

PROTECTION NATIONALE ET REGIONALE

Les espèces végétales protégées en France sont définies par un arrêté ministériel en application du code de l'environnement. Elles peuvent être protégées au niveau régional ou national. En règle générale, une espèce protégée et le milieu qui l'abrite, ne peuvent être détruits ou dégradés. Il est interdit, entre autres, de cueillir ou de transporter une espèce protégée. Plus il y a d'espèces protégées au sein d'un site, plus les enjeux liés à la protection de ce site sont importants. Le nombre d'espèces protégées au sein d'un site est directement lié aux enjeux de protection de ce site.

ESPECES DETERMINANTES ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n'ont aucune valeur réglementaire mais permettent de préciser l'intérêt biologique d'un site donné par la présence d'espèces et d'habitats déterminants. La présence de plusieurs espèces déterminantes ZNIEFF laisse présager d'une biodiversité intéressante sur le site.

Liste Rouge Régionale

L'évaluation de la menace ou du risque de disparition pesant sur les espèces repose sur l'élaboration de la Liste Rouge Régionale (LRR) d'après la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). En Île-de-France, la liste rouge a été réalisée en 2011 (Auvert et al., 2011) et actualisée en 2014 (Filoche et al., 2014). Cette liste repose sur l'évaluation de plusieurs critères pour chaque espèce : dynamique de la population, rareté, répartition géographique, etc. Ces critères permettent d'aboutir à une catégorie de menace pour chaque espèce. Les différentes catégories sont présentées dans le tableau 1. Plus un site présente d'espèces hautement classées sur la liste rouge, plus les enjeux liés à sa protection sont importants.

Tableau 1 : Définition des différentes catégories de menaces de la liste rouge régionale.

Liste Rouge	Signification
CR	En danger critique (Critically Endangered)
EN	En danger (Endangered)
VU	Vulnérable (Vulnerable)
NT	Quasi menacé (Near Threatened)
LC	Préoccupation mineure (Least Concerned)
DD	Données insuffisantes (Data Deficient)
NA	Non applicable (Non Applicable)

RARETE

Les indices de rareté à l'échelle régionale sont calculés en fonction de la présence des espèces par maille de 5 km par 5 km (533 mailles au total en Île-de-France) et pour des données récentes d'inventaires (observations après 2000). Les différentes classes de rareté sont données dans le tableau 2. Pour un certain nombre d'espèces, notamment les espèces indigènes, leur rareté est un critère important à prendre en compte pour déterminer les enjeux de protection du site qui les abrite.

Tableau 2 : Définition des indices de rareté appliqués au territoire d'Île-de-France

Indice de rareté	Définition	Nombre de mailles	% de mailles
CCC	Extrêmement commun	443 à 533	≥ 82,94
CC	Très commun	344 à 442	≤ 82,93
C	Commun	265 à 343	≤ 64,35
AC	Assez commun	191 à 264	≤ 49,53
AR	Assez rare	119 à 190	≤ 35,65
R	Rare	58 à 118	≤ 22,14
RR	Très rare	20 à 57	≤ 10,69
RRR	Extrêmement rare	1 à 19	≤ 3,56

Le référentiel taxonomique utilisé pour cette étude est le référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer, dit TAXREF v14.0, élaboré et diffusé par le Muséum national d'Histoire naturelle (Gargominy et al., 2020). Sur la base de ce référentiel, le catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (CBNBP, 2020) a été établi et comprend les informations liées à la liste rouge, à la protection régionale et nationale, à l'indigénat, à la rareté et à la déterminance ZNIEFF de chaque taxon d'Île-de-France. Il est consultable sur le site internet du CBN du Bassin parisien. Le guide de la flore vasculaire déterminantes de ZNIEFF d'Île-de-France (Filoche, 2021) et la dernière version de la liste rouge d'Île-de-France (Filoche et al., 2014) ont également été utilisés pour le présent travail d'analyse.

Les résultats des analyses menées sur les données récoltées sont présentés dans le paragraphe suivant.

2. RESULTATS ET DISCUSSIONS

Sur le site, trois grands types de milieux ont été inventoriés : boisements, fourrés et prairies. Les milieux présents dans la zone d'étude sont globalement très anthropisés et dégradés. La carte de la localisation des végétations à enjeux est présentée en annexe 3.

Au sein de ces végétations, 106 taxons ont été inventoriés. La liste des taxons ainsi que les différents indices qui leurs sont associés sont présentés en annexe 4.

2.1. VEGETATIONS INVENTORIEES SUR LE SITE

➤ Végétation forestière

Aulnaies-frênaies riveraines | EUNIS : G1.2 - CB : 44.3 – Déterminante ZNIEFF

La partie forestière, au nord du site, peut être rattachée aux végétations des Aulnaies-frênaies riveraines. Elle appartient aux communautés riveraines inondables non marécageuses de l'*Alnion incanae* (figure 3).

Ces forêts forment généralement des galeries linéaires ou surfaciques le long des cours d'eau ou en contexte de plaine alluviale. Futaie ou perchis à bois durs, ces végétations sont caractérisées, lorsqu'elles sont typiques et en bon état par :

- Une strate arborescente dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le Frêne élève (*Fraxinus excelsior*).
- Une strate arbustive diversifiée avec la Viorne obier (*Viburnum opulus*), le Saule cendré (*Salix cinerea*) ou le Groseillier rouge (*Ribes rubrum*)
- Une strate herbacée luxuriante et pluristratifiée avec des espèces des mégaphorbiaies, des espèces des ourlets nitrophiles et des espèces fontinales.

Sur le site, les Aulnaies-frênaies riveraines inventoriées présentent un état de conservation globalement très moyen, leur cortège floristique étant peu diversifié et peu typique. La strate arborée est dominée par l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Elle abrite d'autres espèces d'arbres, pour la plupart plantées, comme le Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), le Charme (*Carpinus betulus*) ou encore l'Érable plane (*Acer platanoides*). La strate arbustive, moyennement diversifiée, est dominée par le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*). La strate herbacée, pauvre, se compose d'une seule strate constituée d'espèces d'ourlets nitrophiles comme le Houblon (*Humulus lupulus*) ou la Grande ortie (*Urtica dioica*). De nombreux déchets sont présents dans ce milieu assez pollué.

Malgré leur mauvais état de conservation et leur faible typicité, ces boisements présentent un grand intérêt fonctionnel et paysager au sein des écosystèmes en participant notamment à la régulation de l'hydrosystème (épuration des eaux, prévention du risque d'inondation, rétention des sédiments, protection des rives...). Ces forêts servent de corridors écologiques pour la faune et la flore et représentent des habitats de reproduction importants pour la faune.

Il s'agit d'un habitat déterminant pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

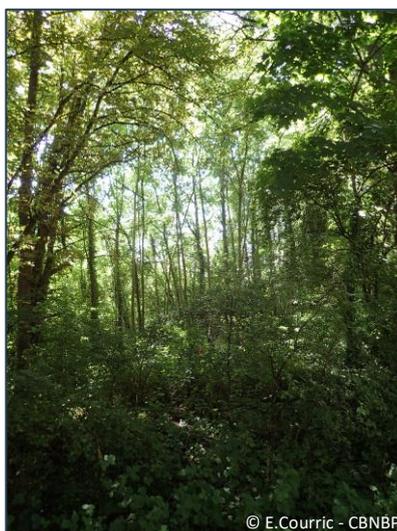


Figure 3 : Zone de boisements dans la partie nord du parc de la Haute-Île

➤ Végétation de fourrés

Fourrés de recolonisation des trouées forestières | EUNIS : G5.85 - CB : 31.872

Les fourrés présents sur le site sont des fourrés de recolonisation des trouées forestières du *Sambuco racemosae* - *Salicion capreae*. Ils dominent largement la végétation du site.

Ces fourrés, moyennement typiques car peu diversifiés, sont largement dominés par le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) (figure 4). La strate arbustive, très dense et souvent difficilement pénétrables abrite également le Prunellier (*Prunus spinosa*) et l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), accompagnés par le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) ou l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). La strate herbacée est plus ou moins pauvre selon la densité du couvert arbustif sur le site. Ce milieu est également pollué.

Ces végétations constituent des sites importants pour la faune en tant que zone d'alimentation, de reproduction et de refuges (insectes, micromammifères et oiseaux en particulier).



Figure 4 : Végétation des milieux ouverts en premier plan et fourrés à Cornouillers sanguins en arrière plan dans la partie nord du parc de la Haute-Île

➤ Végétation prairiale

Prairies de fauches | EUNIS : E2.22 - CB : 38.22 – Déterminante ZNIEFF pour partie – N200 : 6510

La partie prairiale, située sur les layons séparant les boisements et les fourrés, est la partie la plus riche du site (figure 5). Elle abrite des prairies de *Arrhenatherion elatioris*.

Ce sont des prairies denses, plus ou moins diversifiées en fonction de la trophie du milieu : diversifiées en contexte mésotrophe, elles s'appauvrissent en contexte eutrophe. Sur le site, en l'absence de gestion intensive, la végétation herbacée est pluristratifiée, haute et dominée par des graminées comme le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) ou l'Avoine dorée (*Trisetum flavescens*) en mélange avec de grandes dicotylédones telles que le Sénéçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*) et le groupe des Centaurées jacées (*Centaurea jacea* gr.). La strate inférieure est dominée par des espèces basses comme le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), etc.

Sur le site, le cortège floristique permet de distinguer deux types de prairies réparties le long des layons :

- Les prairies de fauche eutrophes du *Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherenion elatioris*. Elles se distinguent par la présence d'espèces nitrophiles comme la Grande bardane (*Arctium lappa*), la Grande consoude (*Symphytum officinalis*) l'Oseille agglomérée (*Rumex conglomeratus*), le Pâturin commun (*Poa trivialis*), etc.

- Les prairies de fauche mésophiles et mésotrophes, sur substrat calcaire du *Galio veri* - *Trifolietum repentis*. Elles se distinguent par la présence d'espèces des ourlets et pelouses calcicoles comme la Laîche glauque (*Carex flacca*), la Carline commune (*Carlina vulgaris*), le Gaillet blanc (*Galium album*), la Bugrane épineuse (*Ononis spinosa*) l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), etc., en mélange avec des prairiales mésophiles.

Au sein de ces milieux ouverts, en mélange avec les espèces des deux végétations prairiales décrites précédemment, des espèces forestières comme la Benoîte urbaine, (*Geum urbanum*), le Lierre terrestre (*Glechoma hederaceae*) ou le Fraisier sauvage (*Fragaria vesca*) et des espèces de friches comme la Carotte sauvage (*Daucus carota*), la Picride épervière (*Picris hieracioides*) ou l'Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*) ont également été inventoriées.

Les prairies présentent globalement un bon état de conservation même si les ligneux amorcent la colonisation du milieu dans certains secteurs. L'alliance du *Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherenion elatioris* est inscrite à la directive « Habitats-Faune-Flore », de la même façon que l'association du *Galio veri* - *Trifolietum repentis*, qui fait également partie des végétations déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

De manière générale, ces végétations peuvent abriter des espèces végétales floristiques patrimoniales comme la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*) par exemple. Ce sont des corridors écologiques jouant un rôle majeur dans la dispersion de nombreuses espèces et elles constituent des habitats importants pour la reproduction de l'avifaune et de l'entomofaune.



Figure 5 : Végétation prairiale dans la partie nord du parc de la Haute-île

Les différentes végétations du site, bien qu'en partie dégradées, sont en majorité déterminantes ZNIEFF et/ou inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore ».

L'étude plus précise des taxons inventoriés et des indices qui leur sont rattachés est présentée dans le paragraphe suivant.

2.2. ESPECES INVENTORIEES SUR LE SITE

2.2.1. INDIGENAT ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

INDIGENAT

Parmi les 106 taxons inventoriés, 94 sont indigènes (88,7%), 10 sont eurynaturalisés (9,4%) et 2 sont subspontanés ou plantés/cultivés (1,8%) (figure 6). La flore du site est donc en très grande majorité indigène.

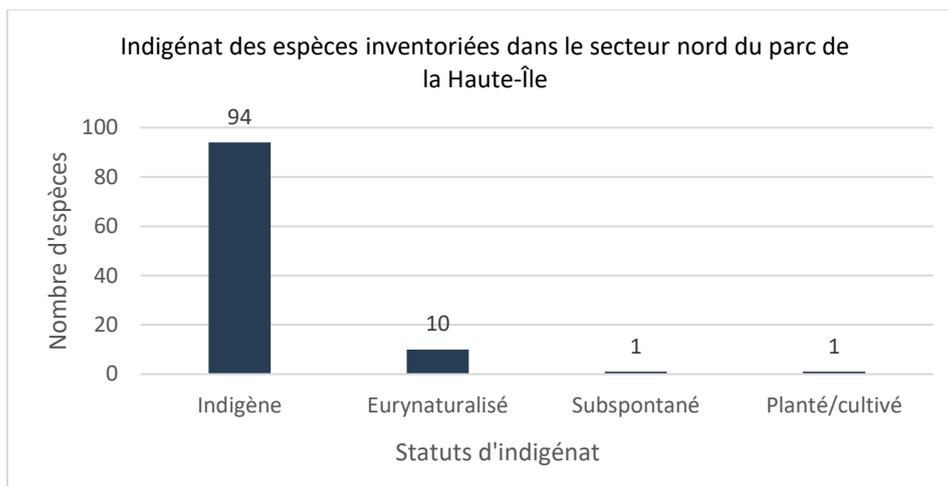


Figure 6 : Diagramme regroupant les différents taxons inventoriés selon leur indigénat.

Plus de 98% de la flore inventoriée sur le site est spontanée, c'est-à-dire présente naturellement en Île-de-France ou se comportant comme telle (figure 7). La flore exotique (non indigène) est présente à 11,3% sur le site. Il est important de souligner qu'il n'est pas courant d'avoir si peu d'espèces exotiques sur un site urbain, notamment en Seine-Saint-Denis (figure 8).

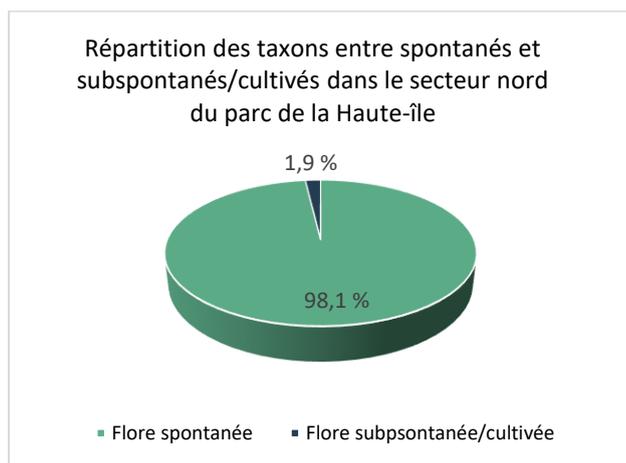


Figure 7: Proportions des taxons spontanés ou subspontanés/plantés.

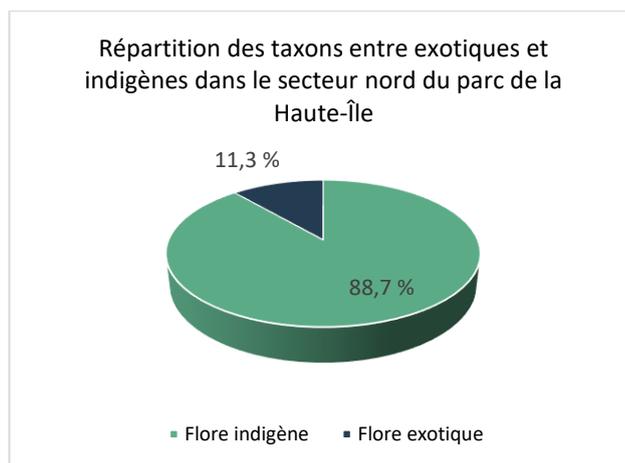


Figure 8: Proportions des taxons exotiques ou indigènes

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Cinq espèces exotiques envahissantes sont présentes sur le site : quatre espèces avérées implantées dont la Vigne-vierge commune (*Parthenocissus inserta*) et le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) (figures 9 et 10) et une espèce classée comme potentiellement implantée, le Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*). Elles sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Liste des espèces exotiques envahissantes présentes au sein du secteur nord du parc de la Haute-Île

Nom scientifique	Nom commun	Cot. EEE R
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne	Avérée implantée
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Avérée implantée
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Potentielle implantée
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Avérée implantée
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant	Avérée implantée

La présence de ces cinq espèces exotiques envahissantes sur le site est ponctuelle. Aucune de ces espèces n'est largement dominante ou n'empêche le développement d'autres espèces indigènes sur le site. Le site étant potentiellement amené à être détruit, aucune gestion des espèces exotiques envahissantes n'est envisagée par les gestionnaires. Si le site reste en l'état, la présence des espèces exotiques envahissantes étant anecdotique, aucune gestion particulière ne devra être mise en place pour le moment. Il faudra cependant surveiller leur évolution. La plupart des parcs de Seine-Saint-Denis font face à d'importantes problématiques concernant les plantes exotiques envahissantes. La présence de si peu de ces espèces sur ce site est donc à point d'intérêt à souligner.



Figure 9 : Photo de *Parthenocissus inserta*



Figure 10 : Photo de *Solidago canadensis*

2.2.2. INDICES DE PATRIMONIALITE

L'étude de la flore via les indices de patrimonialité permet de mieux appréhender les enjeux de protection existants sur le site.

ESPECES DETERMINANTES ZNIEFF

Parmi les taxons recensés sur le site, un taxon est inscrit sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF d'Ile-de-France, la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*). Sa localisation est renseignée sur la carte ci-dessous (figure 11).

	Statut Seine-Saint-Denis	ZNIEFF IdF	Liste rouge régionale
	RR	Oui	DD
<p>Espèce bisannuelle de 30 à 120 cm, neutrophile, se développant au sein des prairies de fauche mésophiles à mésohygrophiles. Autrefois relativement commune, au même titre que ses habitats de développement, elle s'est raréfiée en moins d'un siècle. Elle est présente sur les layons du site de façon ponctuelle. Déjà connue dans ce secteur, l'espèce est également citée en Seine-Saint-Denis sur les communes suivantes : Bondy (1879), Saint-Denis (1961), Neuilly-Plaisance (2001), Montreuil (2001) et Vaujours (2015).</p>			



PROTECTION NATIONALE OU REGIONALE

Aucune des espèces inventoriées sur le site n'est protégée nationalement ou régionalement.

LISTE ROUGE REGIONALE

90 taxons soit près de 85% des espèces inventoriées sur le site sont classées comme étant une “préoccupation mineure” (LC) sur la liste rouge d’Île-de-France. Les 16 taxons restants correspondent à des espèces qui n’ont pas de statut dans la liste rouge « NA » (14%) ou dont les données ne sont pas suffisantes « DD » (1%) (figure 12). Parmi les espèces « NA », on retrouve des espèces non indigènes (eurynaturalisées, subspontanées ou plantées/cultivées) auxquelles les critères de la liste rouge ne s’appliquent pas. On trouve également quelques espèces déterminées seulement au groupe comme les espèces de Ronces bleues (groupe *Rubus caesius*), la liste rouge ne s’appliquant pas aux groupes d’espèces.

La flore du site étudié n’abrite donc a priori aucune espèce menacée. Parmi les espèces classées en «LC » sur le site, on trouve notamment la Gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*) (figure 13).

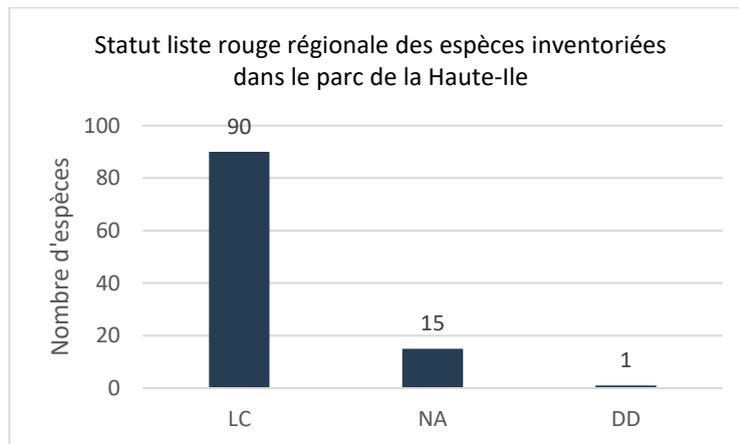


Figure 12: Diagramme regroupant les taxons inventoriés selon leur statut sur la LRR.



Figure 13: Photo de *Lathyrus tuberosus*

CRITERE DE RARETE

Parmi les taxons inventoriés, 68 sont extrêmement communs (64,2%), 22 sont très communs (20,8%), 6 sont communs (5,6%) et 7 sont assez communs (6,6%) (figure 14). Dans les espèces assez communes, on peut retrouver (*Carlina vulgaris*) (figure 15). Une seule espèce, la Crépide bisannuelle est classée comme très rare, représentant moins de 1% des taxons inventoriés. Deux espèces subspontanées ou plantées/cultivées représentent les 2% restants auxquels aucun critère de rareté n'est applicable « NA ».

La flore du site est donc globalement très commune.

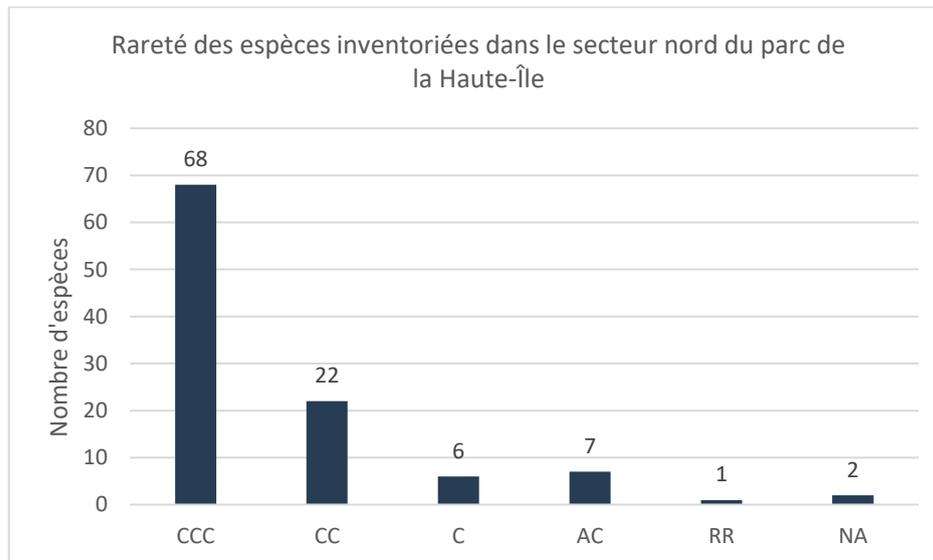


Figure 14: Diagramme regroupant les taxons inventoriés selon leur rareté.



Figure 15: Photo de *Carlina vulgaris*

2.3. INTERETS DU SITE

Le site étudié abrite une mosaïque d'habitats intéressante bien qu'en partie dégradée. Parmi les végétations identifiées, certaines sont inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore » et/ou déterminantes ZNIEFF en Île-de-France. Ces végétations contiennent une flore commune, plutôt variée et principalement indigène ou se comportant comme telle.

Excepté la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*), taxon patrimonial « très rare » en l'Île-de-France, les taxons inventoriés sont « assez communs » à « extrêmement communs ». Aucune des espèces inventoriées n'est classée comme menacée sur la liste rouge régionale.

Seules cinq espèces exotiques envahissantes ont été inventoriées sur le site. Il est intéressant de noter la forte proportion des espèces indigènes et celle, beaucoup plus faible, des espèces exotiques. Pour un site urbain, abriter un cortège floristique dominé par des espèces indigènes, avec moins de 10% d'espèces exotiques et sans problématique vis-à-vis des plantes exotiques envahissantes est assez peu courant, surtout en Seine-Saint-Denis.

Les enjeux liés à la protection des espèces inventoriées sur ce site sont assez faibles. Pour autant, la mosaïque d'habitats qu'il abrite (boisements, fourrés à cornouillers et végétations des milieux ouverts) est un abri pour la faune du site (reproduction, nourriture, etc.) et appartient au corridor écologique de la Seine-Saint-Denis pour la faune et la flore.

Dans le département très urbanisé qu'est la Seine-Saint-Denis, tous les espaces de verdure, quels qu'ils soient, doivent être considérés comme des alliés de la protection de la biodiversité et sont donc à préserver au maximum.

CONCLUSION

Le travail de terrain mené dans la partie nord du parc de la Haute-Île a permis d'inventorier 106 taxons et quatre végétations au sein de trois grands types de milieux (boisements, fourrés et végétations des milieux ouverts) sur le site.

La flore inventoriée est assez variée et globalement commune. Elle est principalement indigène, ce qui n'est pas commun pour un site urbain et notamment pour un site urbain en Seine-Saint-Denis. Ce site abrite un taxon patrimonial, la Crépide bisannuelle, et plusieurs végétations déterminantes ZNIEFF en Île-de-France et/ou inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore ».

Bien qu'il ne présente pas d'intérêt floristique majeur, ce site est un abri pour la faune et fait partie du corridor écologique d'Île-de-France pour la faune et la flore. Au sein du département très urbanisé qu'est la Seine-Saint-Denis, tous les espaces verts encore présents sur son territoire sont importants à préserver pour la biodiversité.

Avec les grandes menaces qui pèsent actuellement sur la biodiversité terrestre : réchauffement climatique, urbanisation à grande échelle, etc. il est indispensable de préférer la protection des espaces verts existants aux projets d'urbanisation.

INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du parc départemental de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne.....	5
Figure 2 : Localisation du secteur inventorié, à l'extrême nord du parc de la Haute-Île.....	5
Figure 3 : Zone de boisements dans la partie nord du parc de la Haute-Île.....	9
Figure 4 : Végétation des milieux ouverts u parc de la Haute-Île.....	10
Figure 5 : Végétation des milieux ouverts dans la partie nord du parc de la Haute-Île.....	11
Figure 6 : Diagramme regroupant les différents taxons inventoriés selon leur indigénat.....	12
Figure 7 : Proportions des taxons spontanés ou subsponnés/plantés.....	12
Figure 8 : Proportions des taxons exotiques ou indigènes.....	12
Figure 9 : Photo de <i>Parthenocissus inserta</i>	13
Figure 10 : Photo de <i>Solidago canadensis</i>	13
Figure 11 : Localisation de la Crépide bisannuelle au sein de secteur nord de la Haute-Île.....	14
Figure 12 : Diagramme regroupant les taxons inventoriées selon leur statut LRR.....	15
Figure 13 : Photo de <i>Lathyrus tuberosus</i>	15
Figure 14 : Diagramme regroupant les taxons inventoriés selon leur rareté.....	16
Figure 15 : Photo de <i>Carlina vulgaris</i>	16

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Définition des différentes catégories de menaces de la liste rouge.....	7
Tableau 2 : Définition des indices de rareté appliqués au territoire d'Île-de-France.....	8
Tableau 3 : Liste des espèces exotiques envahissantes présentes au sein du secteur nord du parc de la Haute-Île.....	13

BIBLIOGRAPHIE

Auvert S., 2011 : Liste rouge de la flore Île-de-France, rapport final 2011. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien/Muséum national d'histoire naturelle. 72 p.

CBNBP., 2020. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France :
https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues/Catalogue_Idf_2020_Taxref12_V3.xlsx

Filoché S., 2014 : Mise à jour de la Liste rouge de la Flore vasculaire de l'Île-de-France.
<https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Liste%20rouge%20flore%20IDF%202014.pdf>

Filoché S., Arnal G., Pasquier B., Perriat F., 2021. Actualisation de la liste des plantes vasculaires déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie – Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien/Muséum national d'histoire naturelle. 25 p.

Gargominy, O., Tercerie, S., Régnier, C., Ramage, T., Dupont, P., Daszkiewicz, P. & Poncet, L. 2020. *TAXREF v14, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). 63 pp.

Wegnez J., 2018. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39p.

ANNEXES

ANNEXE 1. BORDEREAU D'INVENTAIRE GENERAL



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**
MUSEUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

BORDEREAU D'INVENTAIRE GENERAL
Région Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national
d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - 75005 PARIS - Tél. 01 40 79 35 54 - Fax 01 40 79 35 53
Mail : cbnbp@mnhn.fr

Relevé n° : Fichier

SUIVI BDD (champ réservé CBNBP)

	Date	Auteur
<input type="checkbox"/> Numérisé	.../.../...
<input type="checkbox"/> Saisi	.../.../...
<input type="checkbox"/> Géoref	.../.../...
<input type="checkbox"/> Relu	.../.../...

Pas de carte ni de point GPS

IDENTIFIANT SOURCE

Observateur(s) (Organisme) :

Jeu de données :

Commanditaires :

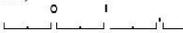
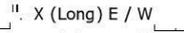
IDENTIFIANT RELEVÉ

Date (j/m/a) : .../.../... N° (init-(s/m)-n° pers) :

Qualité du relevé : Exhaustif (ou quasi-exhaustif) Temps passé :
 Partiel (quelques taxons notés)
 Pointage ponctuel Photo(s) station :

LOCALISATION

Coordonnées (en WGS 84)

GPS : Y (lat) N  X (Long) E / W m

Entourer la bonne position Précision (m) Code Pointage

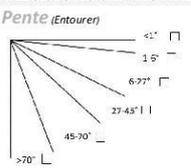
Département : Commune : Lieu-dit :

Précisions géographiques :

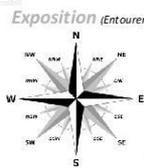
En cas de relevés surfaciques, détourner la surface inventoriée sur un extrait de carte IGN (à joindre au bordereau)

PRECISIONS STATIONNELLES

Pente (Entourer)



Exposition (Entourer)



nulle

Espaces anthropiques : Bord de route Canal Carrière
 Cimetière Chemin, layon fossé Levée, digue, berge Mur, bâti
 Surf. Artificiel. Talus Voie ferrée

MILIEU

Description générale du milieu : *Syntaxon (s) :*

..... *Code Eunis :*/...../.....

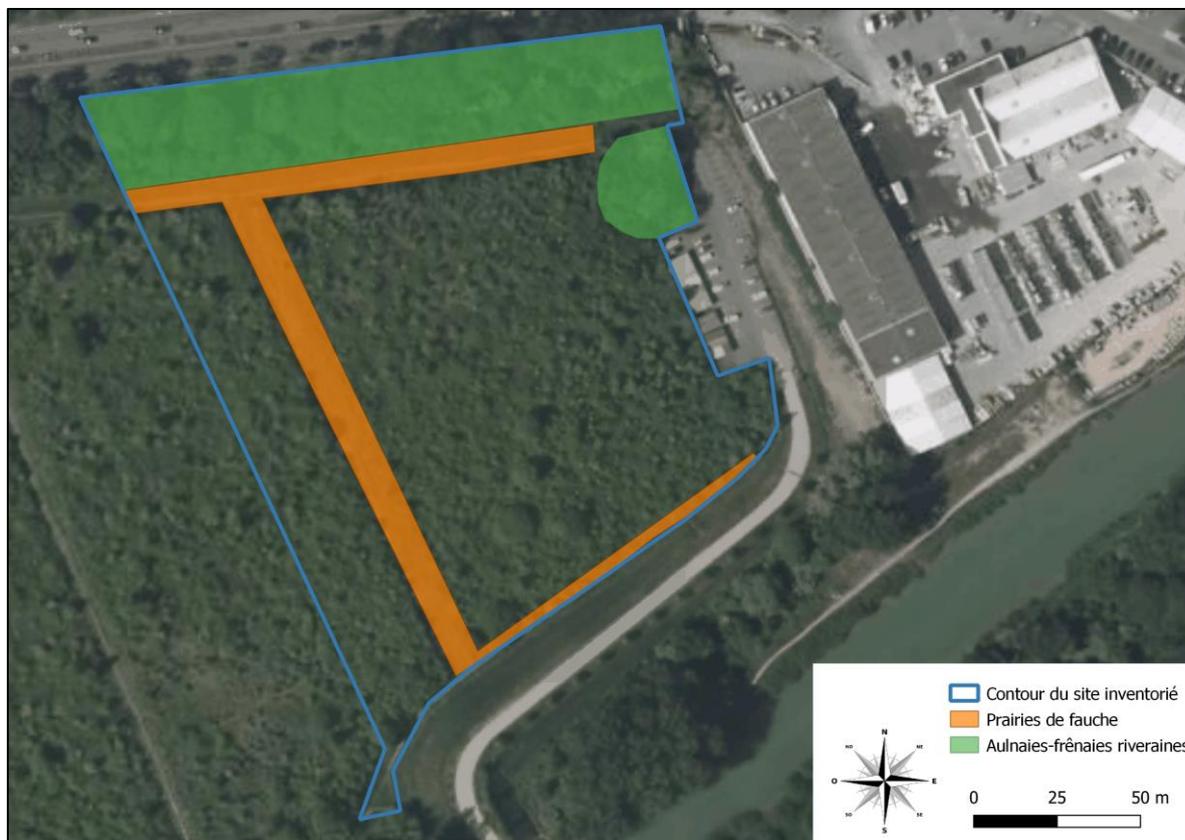
Grands types de milieux (plusieurs choix possibles) :

<input type="checkbox"/> Herbiers aquatiques	<input type="checkbox"/> Gazons amphibies	<input type="checkbox"/> Pelouses naturelles et milieux associés	<input type="checkbox"/> Prairies	<input type="checkbox"/> Végét. riveraines hautes et ourlets nitrophiles	<input type="checkbox"/> Landes et fourrés	<input type="checkbox"/> Forêts	<input type="checkbox"/> Végétations anthropiques	<input type="checkbox"/> Végétations chasmophytiques	<input type="checkbox"/> Végétation de tourbière
<input type="checkbox"/> Eau stagnante	<input type="checkbox"/> Eau stagnante	<input type="checkbox"/> Dalle	<input type="checkbox"/> Pâturée	<input type="checkbox"/> Mégaphorbiaie	<input type="checkbox"/> Lande basse	<input type="checkbox"/> Marécageuse	<input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Mur	
<input type="checkbox"/> Eau courante	<input type="checkbox"/> Eau courante	<input type="checkbox"/> Tonsure	<input type="checkbox"/> Fauchée	<input type="checkbox"/> Caricaie haute	<input type="checkbox"/> Lande haute	<input type="checkbox"/> Riveraine	<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/> Paroi naturelle	
		<input type="checkbox"/> Pelouse	<input type="checkbox"/> Hygro. à mésohygro.	<input type="checkbox"/> Roselière	<input type="checkbox"/> Fourré	<input type="checkbox"/> Hygro. à mésohygro.	<input type="checkbox"/> Pelouse urbaine		
		<input type="checkbox"/> Ourlet	<input type="checkbox"/> Méso. à xéro.	<input type="checkbox"/> Ourlet nitrophile	<input type="checkbox"/> Roncier	<input type="checkbox"/> Méso à xéro.	<input type="checkbox"/> Villes, villages		
		<input type="checkbox"/> Eboulis	<input type="checkbox"/> Oligomésa à mésotrophe						

Version Avril 2022

20

ANNEXE 2 : LOCALISATION DES VEGETATIONS A ENJEUX DANS LE SECTEUR NORD DE LA HAUTET-ILE



ANNEXE 3 : LISTE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES D'ÎLE-DE-FRANCE (WEGNEZ, 2018)

		Nom scientifique	Nom vernaculaire	SC.	Indigénat	Nombre de maille	Première mention	Liste UE
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVÉRÉES	Émergentes	<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms		Acc.	2	2006	
		<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782	Hydrocotyle fausse-renoncule		Nat. (S.)	10	1990	X
		<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 / <i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963	Jussies invasives		Nat. (S.)	12	1962	X
		<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle aquatique		Subsp.	7	1994	X
		<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron des parcs	X	Nat. (S.)	12	1990	
	Implantées	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo		Nat. (S.)	146	1858	
		<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère		Nat. (S.)	27	1937	
		<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux		Nat. (E.)	224	1883	
		<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Mousse cactus		Nat. (E.)	?		
		<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Elodée du Canada		Nat. (S.)	78	1866	
		<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée à feuilles étroites		Nat. (S.)	47	1990	X
		<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne		Nat. (E.)	167	1799	
		<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase		Nat. (S.)	36	1899	X
		<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya		Nat. (S.)	39	1905	X
		<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Cytise faux-ébénier		Nat. (E.)	206	1879	
		<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule		Nat. (S.)	110	1997	
		<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune		Nat. (E.)	190	1992	
		<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Grîottier	X	Nat.	44	1906	
		<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1788	Cerisier tardif		Nat. (S.)	65	1957	
		<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 / <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922 / <i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983	Renouée invasives		Nat. (E.)	343	1928	
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia		Nat. (E.)	509	1878			
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada		Nat. (E.)	317	1860			
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage glabre		Nat. (E.)	161	1958			
<i>Symphytotrichum</i> sp*	Asters invasifs		Nat. (S.)	105	1990			
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	X	Nat. (S.)	76	1727			
ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot		Nat. (S.)	81	1821		
	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia faux-houx		Nat. (E.)	187	1906		
	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident à fruits noirs		Nat. (S.)	99	1821		
	<i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973	Brome sans-arêtes		Nat. (S.)	99	1911		
	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia du père David		Nat. (E.)	294	1923		
	<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Epilobe cilié		Nat. (S.)	119	1972		
	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle		Nat. (E.)	327	1871		
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada		Nat. (E.)	506	1876		
	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra		Nat. (E.)	297	1995		
	<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	Topinambour		Nat. (S.)	21	1934		
	<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903	Balsamine de Balfour		Nat. (S.)	47	1943		
	<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	Balsamine du Cap		Nat. (S.)	24	1727		
	<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet commun		Nat. (S.)	30	1861		
	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique		Nat. (S.)	113	1881		
	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise		Nat. (E.)	200	1941		
	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap		Nat. (S.)	151	1989		
	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs		Subsp.	126	1906		
	<i>Ambrosia psilostachya</i> DC., 1836	Ambrosie à épis grêles		Nat. (S.)	3	2000		
	<i>Asclepias syriaca</i> L., 1753	Herbe à la ouate		Subsp.	3	1879	X	
	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	Barbon andropogon		Acc.	1	2012		
<i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray, 1848	Cabomba de Caroline		Acc.	1	2010	X		
<i>Cornus sericea</i> L.	Cornouiller soyeux			0				
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa		Acc.	6	1998			
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	Cotonéaster horizontal		Subsp.	9	1948			
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	Elodée dense		Nat. (S.)	5	2002			
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971	Renouée du Turkestan		Cult.	1	1998			
<i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928	Glycerie striée		Nat. (S.)	7	1849			
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928	Grand lagarosiphon		Nat. (S.)	13	1998	X		
<i>Lemna turionifera</i>	Lenticule		Nat. (S.)	?				
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon		Cult.	2	1996			
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx.	Myriophylle hétérophylle			0		X		
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	Paspale dilaté		Nat. (S.)	1	2009			
<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach, 1834	Noyer du Caucase		Cult.	1	2003			
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé		Subsp.	10	2001			
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile		Nat. (S.)	17	1999			

ANNEXE 4 : LISTE DES TAXONS INVENTORIES SUR LE SECTEUR NORD DU PARC DE LA HAUTE-ÎLE

Taxon inventorié	Indigénat	Rareté	LRRégionale
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Eurynaturalisé	CC	NA
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Eurynaturalisé	CCC	NA
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Subspontané	NA	NA
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Indigène	CC	LC
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Indigène	CC	LC
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Indigène	CCC	LC
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Indigène	CCC	LC
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Indigène	CC	DD
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Indigène	CC	LC
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Indigène	CC	LC
<i>Carex divulsa</i> [groupe]	Indigène	CC	LC
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Indigène	CC	LC
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Indigène	CC	LC
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Indigène	CCC	LC
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Indigène	AC	LC
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Centaurea jacea</i> [groupe]	Indigène	CC	NA
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Indigène	CCC	LC
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Indigène	CCC	LC
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Indigène	CCC	LC
<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Indigène	RR	LC
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Indigène	CCC	LC
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Indigène	CC	LC
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Eurynaturalisé	CC	NA
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Eurynaturalisé	AC	NA
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Indigène	CCC	LC
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC

Taxon inventorié	Indigénat	Rareté	LRRégionale
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Indigène	CC	LC
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Indigène	CC	LC
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Indigène	CCC	LC
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Eurynaturalisé	CC	NA
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Indigène	CCC	LC
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Indigène	AC	LC
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Sans objet	CC	LC
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Indigène	C	LC
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Indigène	CC	LC
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Indigène	CC	LC
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Indigène	C	LC
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Indigène	C	LC
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Eurynaturalisé	AC	NA
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Indigène	CCC	LC
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Plantago major</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Poa annua</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Indigène	CCC	LC
<i>Prunus domestica</i> L., 1753	Planté/cultivé	NA	NA
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Eurynaturalisé	AC	NA
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Eurynaturalisé	CCC	NA
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Eurynaturalisé	CC	NA
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Indigène	CCC	LC

Taxon inventorié	Indigénat	Rareté	LRRégionale
<i>Rosa subsect. Caninae (DC.) H.Christ</i>	Indigène	C	LC
<i>Rubus caesius [groupe]</i>	Indigène	CCC	NA
<i>Rubus L., 1753</i>	Indigène	CCC	NA
<i>Rumex conglomeratus Murray, 1770</i>	Indigène	CC	LC
<i>Rumex crispus L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Salix atrocinerea Brot., 1804</i>	Indigène	AC	LC
<i>Salix caprea L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Sambucus ebulus L., 1753</i>	Indigène	CC	LC
<i>Sambucus nigra L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Solidago gigantea Aiton, 1789</i>	Eurynaturalisé	AC	NA
<i>Sorbus aucuparia L., 1753</i>	Indigène	AC	LC
<i>Symphytum officinale L., 1753</i>	Indigène	CC	LC
<i>Tanacetum vulgare L., 1753</i>	Indigène	CC	LC
<i>Taraxacum F.H.Wigg., 1780</i>	Indigène	CCC	NA
<i>Tragopogon pratensis L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Trifolium pratense L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Trifolium repens L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812</i>	Indigène	C	LC
<i>Ulmus minor Mill., 1768</i>	Indigène	CCC	LC
<i>Urtica dioica L., 1753</i>	Indigène	CCC	LC

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer les connaissances



Contribuer à la gestion conservatoire et à la restauration écologique



Gérer et valoriser les données



Conseiller à travers l'expertise scientifique et technique



Informier, sensibiliser et mobiliser

CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvère CAMPONOVO

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr

CONTACT

ELISA COURRIC

61 rue Buffon - CP 53 | 75005 PARIS

01 40 79 38 41 • elisa.courric@mnhn.fr

www.cbnbp.mnhn.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

